



**Communiqué de presse
Le 07 février 2013**

L'Agence Française de Développement déploie dans les collectivités françaises du Pacifique le nouveau fonds de garantie du Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi.

Victorin Lurel, ministre des Outre-mer, a annoncé le 20 janvier dernier en Polynésie française la mise en œuvre immédiate par l'AFD d'un dispositif de garantie des crédits de trésorerie aux entreprises. Ce dispositif est disponible en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et à Wallis et Futuna via le fonds de garantie du Pacifique (SOGEFOM) géré par l'AFD.

L'objectif du dispositif national est de soutenir la trésorerie des PME et TPE en permettant le déblocage de plus de 500 millions d'euros de crédits bancaires sur le territoire national.

Le fonds de garantie SOGEFOM permet dès maintenant à l'AFD de garantir les crédits de trésorerie accordés par les banques aux PME et TPE dans les collectivités françaises du Pacifique.

Le dispositif concerne des prêts de 2 à 7 ans d'un montant pouvant aller jusqu'à 360 millions de FCFP maximum par entreprise.

Il concerne toutes les PME et TPE, quelle que soit leur date de création, à condition qu'elles ne soient pas en difficulté structurelle.

Pour en bénéficier, les PME et TPE pourront s'adresser directement à leurs agences bancaires habituelles.

A propos de l'AFD :

Établissement public au statut d'institution financière, l'Agence Française de Développement (AFD) agit depuis soixante-dix ans dans plus de 80 pays et dans les Outre-mer pour favoriser le développement économique.

Présente sur le terrain dans l'ensemble des Outre-mer, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations et soutiennent la croissance économique. Avec sa large palette d'instruments financiers, son expertise technique et sa production de connaissances, l'Agence répond de manière différenciée à ses partenaires : pouvoirs publics locaux, établissements publics, entreprises et associations.

En 2012, l'Agence a consacré 1,4 milliard d'euros au financement d'actions dans les Outre-mer selon quatre axes d'intervention : l'appui aux collectivités locales et établissements publics ; le financement des entreprises ; l'habitat et l'aménagement urbain ; la coopération régionale.

<http://polynesie.afd.fr>

Contact presse : Yann Jacquemin – 54 46 02